

Vos besoins

Retour par courrier, fax ou mail

Vous souhaitez :

- Recevoir des informations
- Recevoir gratuitement la lettre d'information du réseau en s'inscrivant sur un mailing (les lettres publiées sont accessibles sur www.reseauprevios.fr - rubrique publications)
- Solliciter ou partager une information relative à la thématique « violence et santé »
- Rencontrer notre équipe
- Participer à l'atelier mensuel d'analyse des pratiques
- Adhérer ou faire un don au réseau PREVIOS (adhésion 2015 : individuelle 15 € ; collective 50 €)
- Vous inscrire à la prochaine session de formation (voir www.reseauprevios.fr - rubrique formation)

Autre demande :

.....

.....

.....

Nom :

Prénom :

Profession :

Fonction exercée :

Service :

Adresse :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Nom Etablissement :

Statut juridique de l'établissement : Public Privé

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Les renseignements fournis seront saisis sur un fichier informatique. En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit individuel d'accès auprès de l'Association.

Formations développées par le Réseau PREVIOS

(Non exhaustif, cf. prendre contact avec la coordinatrice pour l'ensemble des formations. Tout besoin ressenti en formation pouvant être proposé au réseau PREVIOS)

Prévention de la violence :

-Prévention primaire : Prévention des violences et analyse des pratiques professionnelles, Développer des actions de prévention de la violence

- Prévention secondaire : Violence de couple : dépistage, information, orientation, Violence de couple et grossesse, Prise en charge psychothérapeutique des violences au sein du couple, Enfant exposé aux violences au sein du couple, Aspects de la maltraitance à enfant, Violences intrafamiliales, Prise en charge des victimes d'agression sexuelle, Psychotraumatisme et violence, Mise en œuvre d'une consultation de prise en charge des personnes en situation de violence

- Prévention tertiaire : Transmission intergénérationnelle, Prise en charge des auteurs de violence

Prévention de la violence au travail :

- Gestion des conflits, Gestion du stress, Harcèlement
- Epuisement professionnel et violences dans les soins
- Prévention de la violence et amélioration des conditions de travail

Bientraitance :

- Bientraitance et projet de soin personnalisé (sanitaire)
- Bientraitance et projet individualisé (médico-social)
- Bientraitance/Maltraitance des personnes vulnérables



Siège social :

Réseau PREVIOS

6 rue Pétrarque, 31000 Toulouse

Portable : 06.38.26.78.22 - Fax. 05.31.60.38.10

Coordonnatrice réseau : preventionviolence@yahoo.fr

Site : www.reseauprevios.fr - Blog d'actualité : accès via le site

SIRET 49791238600024

Organisme de formation 73 31 05301 31.



PREVIOS

Réseau prévention violence et orientation santé

Réseau PREVIOS

(PREvention Violence et Orientation Santé)

Les professionnels de santé face aux violences

L'association dite « réseau PREVIOS » a pour missions :

1°) L'amélioration de l'accueil des victimes et des auteurs de violence par le développement d'une prise en charge pluridisciplinaire. Il s'agit de développer pour ces personnes : le dépistage, l'accueil, l'évaluation globale et l'orientation concertée ; les connaissances sur leur situation globale (situation de santé, juridique, sociale, économique, professionnelle...).

2°) L'articulation des dimensions sanitaires judiciaires et sociales par la co-création de référentiels régionaux de sensibilisation, de formation et de pratique



(Actualisation Mars 2015)

Contexte de création

L'ampleur du phénomène des violences et leurs conséquences sur la santé n'est plus à démontrer. Pour exemple, une femme sur dix et 5% des femmes enceintes seraient concernées par la violence de couple. Le coût des conséquences sanitaires et sociales de ces violences est estimé à un milliard d'euros par an (Rapport MARISSAL 2006).

Aussi, il devient nécessaire pour les professionnels de santé de connaître les mécanismes spécifiques de ces violences afin de pouvoir jouer leur rôle. Celui-ci est attendu en termes de prévention, repérage et évaluation des violences, ainsi que de prise en charge des différents protagonistes en présence (voir encadré ci-dessous).

Extrait du Rapport HENRION (2000) sur le rôle des professionnels de santé

« - connaître l'impact de la violence sur la santé,
- être attentifs aux symptômes et aux signes évocateurs d'actes de violences,
- interroger sur les antécédents de violences subies,
- prodiguer des soins médicaux,
- documenter les mauvais traitements dans le dossier médical,
- identifier les ressources individuelles et environnementales et agir en conséquence,
- savoir ne pas blâmer une victime,
- respecter le caractère privé et confidentiel des informations relatives à la victime ».

Dans le cadre de la loi d'août 2004 relative à la politique de santé publique, le Plan national violence et santé est créé. Il vise à la création de Réseaux de prise en charge. En 2005, l'ARH et la DRASS de Midi-Pyrénées accompagnent la création du Réseau PREVIOS. Il s'agit d'aider les professionnels et/ou leurs équipes à s'impliquer sur les situations de façon proportionnée et notamment à favoriser le dépistage précoce et/ou la prise en charge rapide des situations les plus préoccupantes.

Nos actions

- Rencontres-débat-colloque
- Sensibilisations
- Formations
- Groupe interdisciplinaire d'analyse des pratiques (2 février, 27 avril, 22 juin, 28 septembre & 30 novembre 2015 ; inscription gratuite preventionviolence@yahoo.fr)
- Accompagnement de projets
- Diffusion d'information (lettre d'information gratuite)
- Partage d'expérience (journées d'échange)

Les institutions trouveront là une façon d'accompagner les professionnels susceptibles d'être mis en difficulté par la répétition des sollicitations ou par les comportements paradoxaux des personnes en situation de violence.

Objectifs de nos actions

- Mieux faire connaître :
 - l'ampleur du phénomène des violences,
 - les mécanismes et processus de la violence,
 - les conséquences des violences sur la santé,
 - l'état de la législation guidant l'action.
- Mieux appréhender :
 - ses représentations et émotions sur ce thème,
 - son rôle en tant que professionnel,
 - les types de réponses qui peuvent être apportées en partenariat.
- Faire identifier sur cette thématique :
 - les modalités de prévention,
 - les conditions du dépistage,
 - les messages clefs à communiquer aux protagonistes,
 - le réseau de prise en charge existant.
- Accompagner la création de consultations pluridisciplinaires de prévention de la violence dans les différents départements de la région
- Dans la mesure du possible, réaliser ces actions en interdisciplinarité en y associant les champs sanitaire, social et judiciaire.

Retour d'expérience

Vous trouverez [sur notre site www.reseauprevios.fr](http://www.reseauprevios.fr), les rubriques :

- « **Projets** » : Synthèse des actions PREVIOS,
- « **Publications** » : Lettres d'information & Bibliographies thématiques
- « **Formations** »
- « **Outils pour la pratique** » : Documents clefs pour accompagner les personnes en situation de violence
- « **Prises en charge** » : Le réseau local, par département

Vous trouverez [sur notre blog http://news.reseauprevios.fr/](http://news.reseauprevios.fr/):

- nos formations, sensibilisations et évènements
- ceux de nos partenaires

en région Midi-Pyrénées, en France et à l'étranger

N'hésitez pas à nous faire part d'informations si vous souhaitez qu'elles soient communiquées sur notre site ou notre blog.

Ils nous ont fait confiance

Direction Générale de la Santé, Agence Régionale de Santé de Midi-Pyrénées, DRASS de Midi-Pyrénées, Conseil Régional de l'Ordre des Médecins de Midi-Pyrénées, Acsé - Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, CNFPT de Midi-Pyrénées, Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Toulouse, CHU de Toulouse, CHIVA, Centre Hospitalier de Montauban, Conseil Général de Haute Garonne, MATERMIP, CIDFF 26, Délégation Égalité des Chances de Namur (Belgique), Académie de Toulouse, Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire, Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, Ecole de sages-femmes de Haute Garonne, Université Paul Sabatier de Toulouse, IFSTI 31 et 82, Ecole de la Croix Rouge de Toulouse, IFRASS, ERASS, IFAS, SOFOME, Lycée Fermat de Toulouse, Collège Anatole France de Toulouse, Laboratoire Sanofi-Aventis, CIDFF de la Drôme, SAVIM, Association Zonta Istatis, Association Bons crus et Gastronomie.

Les Consultations de Midi-Pyrénées

ARIEGE

Unité d'Accueil des Victimes (UAV)
Centre Hospitalier Intercommunal du Val d'Ariège
10 rue Saint Vincent 09100 Pamiers
Tél. 05.61.60.90.15 ; Fax. 05.61.05.90.16
Courriel : uav@chi-val-ariege.fr
Horaires de consultation : lundi et vendredi de 9h à 12h
Prise de rendez vous du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
Site Internet : <http://www.chi-val-ariege.fr/pages/Editos.asp?IDPAGE=132>
Partenaires : Préfecture, ASJOA, APEA, CIDFF 09

HAUTE GARONNE

Consultation de Prévention de la Violence (CPV)
Hôpital de Rangueil, Bât H 1, 2ème sous-sol
1, avenue Jean Poulhès TSA 50032
31059 Toulouse Cedex 9
Tél. 05.61.32.37.17 ; Fax. 05.61.32.31.87
Courriel : prevention.violence@chu-toulouse.fr
Internet : <http://www.chu-toulouse.fr/consultation-de-prevention-de-la-violence>
Partenaires : Conseil général, AVAC, SAVIM, Réseau RIVES FEMMES (SAVIF/PEA, APIAF-Olympe de Gouges, La Maison des allées, ISES, CIDFF31, Du Côté des Femmes), Groupement de Gendarmerie, Du Couple à la Famille, IRAVISS...

TARN ET GARONNE

Unité d'Accueil des Victimes (UAV)
Hôpital de Montauban
100 avenue Léon Cladel 82000 Montauban
Tél. 05.63.92.89.68 ; Fax. 05.63.92.89.69
Internet : http://www.ch-montauban.fr/services.php?service_id=8
(rubrique unité d'accueil des victimes)
Horaires de consultation : lundi et jeudi matin de 9h-12h (sur RDV)
Partenaires : AVIR 82, CIDFF 82, MFPP 82

Les consultations de la région ont été récompensées avec le réseau PREVIOS par le Mouvement Français de la Qualité de Midi-Pyrénées, pour leurs travaux réalisés en partenariat. Une mention spéciale du Prix Régional 2008 des pratiques performantes « Secteur santé » a souligné « les bonnes pratiques remarquées en matière de Management par la Qualité, l'approche pluridisciplinaire des cas de maltraitance et le partage de connaissances dans un souci d'amélioration continue ».